

Procès-verbal

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 10 février 2026, à 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, boulevard Wilfrid-Hamel, salle polyvalente

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Réjean Martel	Président
■ Patrick Auclair	Trésorier
■ Maxime Le Pluart	Vice-président
■ Aline Dumont	Secrétaire
■ Patrick L'Heureux	Administrateur
■ Jean-François Perreault	Administrateur
■ Sébastien Deveault	Administrateur
■ Constant Pilote	Administrateur (en ligne)
■ Angélique Fortin	Administratrice

Absences

■ Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau
■	

Autres présences

■ Yannick Fauteux	Conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien
■ Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne participe à l'assemblée

Ordre du jour**2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Le mardi 10 février 2026, à 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, boulevard Wilfrid-Hamel, salle polyvalente

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2026 ■ 3.1 Affaires en découlant	19 h 05
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 15
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 30
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 6.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière ■ 6.2 Programme de mobilisation des conseils de quartier en faveur de la biodiversité ■ 6.3 Projet Primev'Air ■ 6.4 Tables de concertation (vélo, transport en commun, présidents)	19 h 45
7.	Trésorerie ■ 7.1 État des revenus et dépenses	20 h 30
8.	Affaires internes ■ 8.1 Planification de l'assemblée générale annuelle	20 h 35
9.	Varia	20 h 40
10.	Fin de l'assemblée	20 h 45



1. Ouverture de l'assemblée

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Résolution CQA-26-CA-07

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Addendum : Le point 6.5 Aéroport de Québec sera ajouté durant la séance.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 janvier 2026

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-08

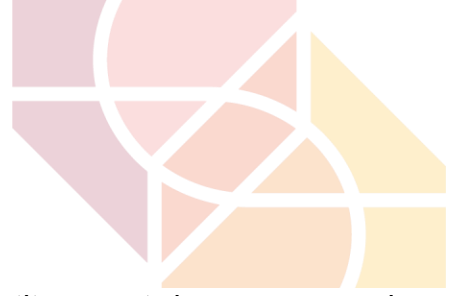
Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3.1 Affaires en découlant

M. Maxime Thibeault n'a pas eu de nouvelles concernant le recomptage sur l'avenue Benjamin-Sulte par la Ville, mais il a relancé le service de la Ville concerné cette semaine.

Concernant la demande d'informations pour la pose d'affiches de sensibilisation à la sécurité routière en milieu agricole, la Ville demande au Conseil plus de détails. M. Maxime Thibeault invite les membres du Conseil à lui transmettre leurs précisions pour leur revenir avec une réponse.



M. Jean-François Perreault revient sur sa demande pour un petit rapport des mesures prises par la Ville à propos du règlement sur l'utilisation des appareils de chauffage au bois. M. Yannick Fauteux lui enverra ces informations par courriel.

4. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Yannick Fauteux partage quelques points d'information :

Le conseiller a obtenu un état de situation concernant la sécurité routière sur le boulevard Hamel sur le tronçon Jean-Gauvin / Route de l'Aéroport (analyses, travaux). Il mentionne que les résolutions du Conseil adoptées au fil des ans ont permis de faire avancer le plan de travail.

Il fera suivre au Conseil le nouveau programme de mobilisation à la sécurité routière 2026-2027 lorsque celui-ci sera disponible.

À propos des patinoires qui seront fermées par la Ville, le conseiller mentionne qu'aucune décision n'a actuellement été prise. Une réflexion est entamée par le personnel de la Ville, où différents critères seront évalués, tels que l'achalandage et la proximité d'autres services.

Le gouvernement provincial a demandé aux villes de faire un bilan de leurs infrastructures. Le conseiller partage la statistique comme de quoi ce sont 20% des bâtiments et 20% des routes qui sont en mauvais état. Le conseiller ajoute que les travaux effectués par la Ville ne permettent pas d'améliorer la situation, mais qu'ils empêchent qu'elle empire.

M. Réjean Martel revient sur la pétition qui circule pour conserver la patinoire du Parc Lemay. Il demande comment se fera le calcul de l'achalandage des patinoires, puisqu'il n'y a presque plus d'employés de parc et que l'achalandage peut être très varié selon les heures. M. Yannick Fauteux reviendra avec une réponse au Conseil sur la méthodologie et les critères qui seront employés pour permettre un comptage pertinent.

M. Jean-François Perreault commente qu'il préférerait garder une patinoire avec une glace imparfaite, mais plus près de chez lui, sans devoir prendre une automobile.

M. Sébastien Deveault demande s'il y a du nouveau par rapport à l'article d'une journaliste du Journal de Québec qui avait une demande pour le Conseil concernant le transport collectif. Elle souhaitait connaître dans notre secteur des arrêts de bus ou abribus qui sont problématiques et que des citoyens critiquent. Plusieurs membres ont identifié les arrêts sur la rue Jules-Verne. M. Réjean Martel n'a pas vu de parution d'article.

M. Patrick L'Heureux fait part que les panneaux d'interdiction de stationner ont été posés au coin de l'avenue de la Famille et de la rue Bernard-Grondin et que la circulation à deux voies y est beaucoup plus fluide.



5. Période d'intervention des citoyen.ne.s

Il n'y a pas d'intervention.

6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

6.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025-2029

M. Sébastien Deveault a partagé aux membres le contenu et la mise en page de l'article pour le petit journal de quartier. M. Patrick L'Heureux a réussi à discuter avec le responsable du journal aujourd'hui même. Ils ont discuté de publicité et de publiereportage.

M. Patrick L'Heureux est également allé à la recherche d'informations et de tarifs pour l'impression de feuillets informatifs qui seraient distribués aux résidents. Il partage également quelques statistiques sur le nombre de portes dans le quartier (résidences, commerces, etc.)

M^{me} Aline Dumont demande si la Ville pourrait fournir ce type d'informations pour le quartier de l'Aéroport. M. Maxime Thibeault effectuera un suivi à ce sujet. Il peut déjà répondre que le nombre de dépliants pour l'AGA de l'Aéroport était de 6349 l'an dernier.

M^{me} Angélique Fortin suggère que les affiches de sécurité routière pourraient être mises sur le terrain des écoles primaires. Elle souligne également que les automobilistes des plus jeunes tranches d'âge sont beaucoup moins rejointes par un journal. Les membres discutent de moyens de rejoindre les différentes générations.

M. Sébastien Deveault poursuit en présentant l'ébauche de texte de la section du dépliant pour l'AGA. Le texte invite les citoyens à venir chercher des affiches de sécurité routière lors de l'événement du 30 mai au centre communautaire Champigny.

En rapport avec le dépliant de l'AGA, M. Maxime Thibeault explique que cette année, il y aura deux Conseils de quartier par dépliant. La Ville considère que ce n'est pas le moyen par excellence pour promouvoir les Conseils de quartier et que cela évitera des erreurs de territoire, notamment dans les quartiers centraux.

6.2 Programme de mobilisation des conseils de quartier en faveur de la biodiversité

M. Sébastien Deveault rapporte qu'une première rencontre du comité a eu lieu la veille. La date du samedi 30 mai a été statuée (remis au lendemain en cas de forte pluie), de même que le nom de l'activité qui sera «Laurentien en fête», afin de réunir tous les différents secteurs du quartier. Il est envisagé de partager l'activité aux quartiers voisins (L'Ancienne-Lorette, Cap-Rouge, etc.)



En à-côté de l'activité liée à la biodiversité, différents invités, dont les membres du Conseil de quartier et la Société d'histoire de Sainte-Foy, tiendront un kiosque. Des discussions sont en cours pour la venue d'invités liés au milieu agricole du quartier.

Laurentien en fête

M. Sébastien Deveault propose de passer une résolution pour le dépôt du projet Laurentien en Fête à la Ville.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-09

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport appuie la demande de subvention pour améliorer le milieu de vie à l'initiative des Conseils de quartier.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Projet Primev'Air

M. Jean-François Perreault souligne qu'il trouve dommage que le Conseil doive piger dans ses subventions communes pour financer des projets distincts. Il se demande si une enveloppe pour des projets en lien avec la santé publique pourrait éventuellement être offerte aux Conseils de quartier.

M. Patrick L'Heureux saisit la balle au rebond en mentionnant que les patinoires sont une infrastructure sportive qui permet de contribuer à la santé des citoyens. M. Yannick Fauteux répond qu'il est également possible d'offrir des infrastructures sportives tout en optimisant les ressources de la Ville.

M. Jean-François Perreault mentionne qu'une quinzaine de personnes ont démontré leur intérêt pour l'installation de capteurs à leur domicile.

Il fait également part qu'il a obtenu 250\$ du bureau d'Éric Caire et 1000\$ de l'Aéroport de Québec. Il attend un retour de la Caisse Desjardins du Piémont Laurentien.

Une rencontre à l'école Primevères est également prévue pour faire de la sensibilisation sur le sujet de la qualité de l'air.

M. Jean-François Perreault prend en note la suggestion de cartographier les endroits du quartier qui sont couverts par les capteurs et ceux qui restent à couvrir, en ce qui a trait au choix des emplacements pour les capteurs qui ne sont pas encore attribués.



6.4 Tables

Table de concertation vélo

Il n'y a pas de nouveau.

Table de concertation sur le transport en commun

Il n'y a pas de nouveau.

Table des Conseils de quartier

M. Réjean Martel mentionne qu'une rencontre est prévue pour le 17 février.

6.5 Aéroport de Québec

M. Patrick Auclair rapporte qu'il a assisté à la plus récente rencontre d'information du comité consultatif sur les projets touchant le développement de l'Aéroport.

7. Correspondance et trésorerie

Correspondance

M. Maxime Thibeault informe les membres que l'enregistrement de la formation sur l'urbanisme offerte aux membres des Conseils de quartier est disponible pour consultation.

7.1 État des revenus et dépenses

M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 15 493,63\$, incluant le 10 000\$ de la subvention Primev'Air.

M. Maxime Thibeault remet un chèque de 1850\$ pour le budget de fonctionnement 2026.

Païement des frais de secrétariat

RÉSOLUTION CQA-26-CA-10

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de verser 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité



7.2 Autorisation des dépenses

Il n'y a pas de dépenses.

8. Affaires internes

8.1 Planification de l'assemblée générale annuelle

M. Maxime Thibeault invite les membres à adopter une résolution pour la tenue de l'AGA.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-11

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport tienne son assemblée générale annuelle mardi le 14 avril 2026 au centre communautaire de Champigny.

Adoptée à l'unanimité

9. Varia

M. Patrick Auclair se questionne, en lien avec l'urbanisme, sur trois maisons en rangées sur l'avenue de la Famille dont la configuration fait en sorte que des adresses n'ont pas de façade à la rue et que les marges latérales sont quasi nulles. M. Maxime Thibeault mentionne qu'il y est probablement question d'espaces partagés. Il essaiera d'en parler avec un urbaniste.

M. Maxime Thibeault indique qu'il y aura probablement une activité de consultation publique en mai.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 00.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Aline Dumont et M. Réjean Martel.

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire